

BURKINA FASO

**COUR D'APPEL
DE OUAGADOUGOU**

Droit de Timbre 300 francs
payé au compte du Trésor

CASIER JUDICIAIRE

N° 7552 / 2021

au répertoire spécial

BULLETIN N°3

CASIER JUDICIAIRE

RELEVÉ des condamnations à des peines privatives de liberté concernant

Le/la nommé(e).....**DABIRE Tiereyaon**.....

Fils/fille { deDABIRE Kouéma.....
et de.....DABIRE Baonitou.....

né(e)le 08 juin 1983.....

àMarcory (R.C.I).....

Domicile.....Ouagadougou.....

Etat civil de familleCélibataire.....

Nationalité.....Burkinabè.....

ProfessionJuriste d'affaires.....

	NATURE des Crimes et Délits	DATE PRECISE des Crimes et Délits	NATURE et Durée des Peines	OBSERVATIONS
/				E.A.N n°2259 du 14/06/1983 De Marcory /RCI

Timbre de la Cour

Vu au Parquet

Le Procureur Général

Ouagadougou, le 31/05/2021

Le Greffier en Chef

M. OUEDRAOGO Jean Jacques W.
Magistrat
Avocat Général
Cour d'Appel / Ouaga



Christine DAYAMBA / OUEDRAOGO
Greffier en Chef
Chevalier de l'Ordre du Mérite